

Avec ou sans trait d'union

Note sur le terme « Indo-chine »

Pierre LE ROUX*

Il paraît de relativement mauvais goût aujourd'hui d'utiliser l'expression, tombée en désuétude, « Indo-Chine », ou « Indochine », pour désigner une certaine partie d'Asie du Sud-Est. Cela en raison sans doute d'un lourd passif colonial et de deux guerres successives perdues par les Occidentaux et gagnées par les Vietnamiens. De nos jours, les chercheurs utilisent ce terme avec beaucoup de prudence voire d'appréhension, de peur de se voir traiter de néo-colonialiste ou, à tout le moins, de nostalgique de l'époque coloniale.

La question est de savoir ce que recouvrent ces deux termes par rapport, d'une part, aux autres expressions usuelles, d'autre part au contexte historique, social — voire ethnique —, politique, et surtout l'un par rapport à l'autre. C'est ce à quoi nous allons nous attacher.

Les deux expressions précitées ne se distinguent qu'à l'écrit, par un trait d'union qui efface autant la globalité trompeuse d'un concept politiquement dépassé et historiquement marqué qu'il met en exergue une séparation culturelle binaire et, d'une certaine façon, manichéenne entre le monde indien et le monde chinois : l'Asie du Sud-Est, au moins continentale. En effet, le terme « Indochine » a tendance à gommer les réalités vietnamienne, laotienne et cambodgienne, et surtout les différences qu'elles entretiennent entre elles et à l'intérieur d'elles¹. Il est, de ce fait, rejeté par les chercheurs actuels, souvent à bon escient mais souvent aussi parce que trop soucieux de penser de façon « intellectuellement correcte ». Il faut noter que « Indo-Chine » est coupable, lui, en tant que terme, de renvoyer dans l'ombre la spécificité culturelle, sociale et politique d'une aire géographique et culturelle cohérente, l'Asie du Sud-Est, qui n'existe plus dès lors qu'en tant que frontière

* *Ethnologue, Academic Services, Prince of Songkla University, Patani, 94000 Thaïlande.*

¹ Dans cette seule petite région du monde qu'est le Vietnam, on ne compte pas moins de cinq groupes linguistiques (austro-asiatique, sino-tibétain ou tibéto-birman, et miao-yao).

entre les géants indien et chinois, sans existence propre. Or chacun connaît la difficulté déjà rencontrée par ses tenants dans la reconnaissance d'une aire « Asie du Sud-Est et monde insulindien » depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Dans tous les cas, donc, les termes (ou le terme si on les considère comme allonymes) « Indochine » et « Indo-Chine » paraissent inappropriés². Il s'agit à présent de voir quels sont les remplaçants qu'on nous propose en lieu et place de ces mots décriés, désuets et connotés du fait de leur usage durant la période coloniale.

L'expression la plus couramment rencontrée, celle qui ne pose apparemment pas de problème d'éthique est « Asie du Sud-Est ». En réalité, cette expression a été popularisée durant la Seconde Guerre mondiale par les militaires, c'est-à-dire que son usage a d'abord été stratégique et non géographique : après l'attaque de Pearl Harbor, les forces alliées créent progressivement des théâtres d'opérations militaires. En 1942, l'océan Pacifique, zone américaine, est divisé en deux zones, la Pacific Ocean Area (POA) dirigée par le général Nimitz et la South West Pacific Area (SWPA) dirigée par le général MacArthur. Dans le Sud-Est asiatique, les Britanniques confient à Lord Mountbatten, en 1943, la direction du South East Asia Command (SEAC) qui comprend les Indes, la Birmanie, le Siam, la Malaisie et Sumatra, mais exclut l'Indochine française rattachée au théâtre chinois (Tchang Kaï-chek). En 1944, le SEAC est étendu à l'Indonésie et la Nouvelle-Guinée hollandaise... Ce qui signifie qu'à cette époque l'expression « Asie du Sud-Est », de nature stratégique, n'incluait pas une grande partie de la péninsule indochinoise (P. GAUJAC, 1992).

Comme le rappellent tant Pierre BROCHEUX (1994 : 2), historien et professeur à l'université Paris-VII, dans une note récente intitulée « Ne perdons pas le Nord », qu'Helmut LOOFS-WISSOWA (1995 : 2), professeur à l'Australian National University de Canberra, dans une réponse à la précédente, l'expression « Asie du Sud-Est » est bien antérieure à la Seconde Guerre mondiale, ce que confirment Michel BRUNEAU, Christian TAILLARD, Benoît ANTHEAUME et Joël BONNEMAISON dans le tome *Asie du Sud-Est, Océanie* de la *Géographie universelle* (BRUNET, 1995 : 7). Mais cette expression demeurait confidentielle, confinée dans un cercle restreint de spécialistes. Pierre Brocheux nous informe que l'expression « Asie du Sud-Est » ne date pas du SEAC, comme on le croit généralement, mais dit avoir découvert qu'un classique de la géographie française utilisait l'expression dès 1929. Il s'agit du tome IX, rédigé par Jules SION (1929), de la *Géographie universelle*. Cependant, d'après H. Loofs-Wissowa, il est probable que Lord Mountbatten, passionné d'archéo-

² Il faut noter toutefois que la grande majorité des écrits, archives et documents datant de l'époque coloniale réserve l'orthographe *Indochine*, sans trait d'union, pour désigner les possessions et protectorats français (cf. par exemple M. TRIAIRE, 1944).

logie, ait emprunté cette expression à la littérature scientifique allemande puisque, Battenberg d'origine, il lisait cette langue. Parmi ces travaux d'outre-Rhin, bien antérieurs à l'ouvrage de Jules Sion, H. Loofs-Wissowa signale l'article « *Südostasien* », de l'Autrichien Robert VON HEINE-GELDERN (1923). H. Loofs-Wissowa indique aussi que Robert von Heine-Geldern a sans doute lui-même emprunté l'expression à deux autres Autrichiens : F. HEGER (1902), auteur de l'ouvrage *Alte Metalltrommeln aus Südost-Asien*, et W. FOY (1903), auteur de l'article « *Über alte Bronzetrommeln aus Südostasien* ».

Il est vrai, parlant de la partie continentale de cette région du monde, que le secteur géographique couvert se trouve bien en Asie du Sud-Est, telle que définie actuellement, mais on conviendra que l'expression manque tout de même de précision. On est donc bien souvent obligé d'y adjoindre une épithète : « continentale » (G. CONDOMINAS, 1991 a). Mais cette quasi unique expression est bien insuffisante pour désigner un si vaste ensemble (G. CONDOMINAS, 1953, 1978), d'autant que la coutume — ou la règle — en français littéraire est d'éviter au maximum les répétitions abusives. Dans certains contextes, l'expression recouvre un secteur géographique trop large — par exemple lorsqu'il s'agit du Vietnam et du Cambodge mais pas des autres pays relevant de l'Asie du Sud-Est continentale — voire même fallacieux : de fait l'Asie du Sud-Est continentale n'existe pas sans son corollaire, l'Asie du Sud-Est insulaire, et parler du premier ensemble revient en quelque sorte *d'abord* à le particulariser par rapport au second, considérant ainsi deux ensembles culturels et géographiques et non un élément unique.

Avec cette « Asie du Sud-Est insulaire » intervient une nuance intéressante. Par opposition, uniquement phonémique, à « Indochine », on trouve le terme « Indonésie » qui désigne à la fois un État et un ensemble culturel (G. CÆDÈS, 1964). Pour ce dernier cas, il suffit de prendre pour exemple l'intitulé premier du Cedrasemi au début des années 1960 : Centre de documentation et de recherche sur l'Asie du Sud-Est et le monde indonésien. Au cours de la décennie soixante-dix, le mot « indonésien » formant le « i » de cet acronyme se transforma en « insulindien ».

On retrouve là, sous une forme passive, la notion, récente, de « politiquement correct » : « Indo-Chine », transformé en « Indochine », terme géographique devenu colonial et politique, n'est plus utilisé après les indépendances pour désigner l'ensemble culturel complexe qu'il résumait jusque-là, sur le plan géographique, de façon relativement cohérente — « pays situés entre Inde et Chine » — alors que le mot « Indonésie », pourtant politique à proprement parler puisque désignant — en français — le nouveau pays issu de l'indépendance des anciennes et coloniales « Indes néerlandaises », permet toujours, pour de nombreux chercheurs, de désigner une entité allant bien au-delà d'un seul État (S. C. HEADLEY, 1991).

Pour résumer, les deux termes désignent à la fois une entité géographique et une entité politique, différentes, mais l'usage du premier est plus ou moins abandonné alors que l'entité géographique qu'il désigne ne dispose guère de synonymes de rechange, et que, à l'opposé, le second terme est vivace et que l'aire géographique et culturelle qu'il recouvre peut être nommée de bien d'autres façons. L'Indonésie, politique ou culturelle, dispose en effet, toujours en français, d'un grand nombre de termes pour désigner ses extensions maximales : monde malais, monde nousantarien, archipel indonésien, archipel insulindien, Insulinde, Nusantara, etc.

La partie continentale de l'Asie du Sud-Est, elle, est bien en peine et est sobrement désignée à l'aide d'une unique expression, déclinée de plusieurs manières : « péninsule » qui se retrouve généralement sous deux formes principales, « péninsule malaise », « péninsule indochinoise ». Cette dernière prédominant largement car la précédente est pour ainsi dire assujettie à son épithète et ne recouvre que la partie proprement malaise de la pointe de la péninsule géographiquement parlant (Malaysia, Singapour), en y intégrant parfois, selon le contexte, un petit morceau de la Thaïlande du Sud, voire, à l'extrême limite, de la Birmanie (Myanmar).

L'expression « péninsule indochinoise » est donc presque la seule à pouvoir désigner, de manière assez floue, c'est-à-dire différant peu ou prou selon l'auteur qui l'utilise, l'ensemble formé par l'ancienne Indochine politique (les anciennes colonies françaises de cette région) : Vietnam, Cambodge, Laos, et certains pays avoisinants (Thaïlande, Birmanie, Laos, Malaysia, Singapour). Il faut noter que « péninsule indochinoise » ne signifie pas un ensemble formé de ces huit pays mais un ensemble fluctuant, plus ou moins formé de parties de cet ensemble, parfois formé du tout. En effet, certains auteurs ne placent pas la Malaysia dans la péninsule indochinoise, d'autres excluent la Birmanie si la plupart y placent volontiers la Thaïlande. Et pour cause : cette dernière a une frontière commune avec le Laos et le Cambodge et les sépare de la Malaysia et — presque — de la Birmanie, se trouvant en plein milieu de l'ensemble. *La Géographie universelle* de R. BRUNET (*op. cit.* : 478) parle, elle, de « continent indochinois », par opposition à « Asie du Sud-Est insulaire », pour désigner l'ensemble représenté par la Thaïlande, la Birmanie, le Laos, le Cambodge et le Vietnam. Le même ouvrage précise :

« Comme l'a montré D. K. EMMERSON (1984), des arguments ethnologiques et culturels ont amené divers auteurs européens à y inclure Ceylan (Sri Lanka), les îles Andaman et Nicobar, l'Assam, le Yunnan, l'île de Hainan, Formose, voire Madagascar ; et à exclure Célèbes ou les Philippines, rattachées à un autre ensemble Pacifique, centré sur le continent australien. Ce sont les auteurs américains qui, à partir de critères politiques, ont peu à peu imposé

- leur définition, actuellement largement admise, d'une Asie du Sud-Est formée de dix unités politiques ou États-nations : Birmanie, Thaïlande, Laos, Cambodge, Viêt-nam, Malaysia, Singapour, Indonésie, Philippines et Brunei, près de 500 millions d'habitants ensemble. » (*ibid.* : 7).

On pourra remarquer que, tant pour l'expression « Asie du Sud-Est continentale » que pour l'expression « péninsule indochinoise », au lieu d'un terme succinct, pratique d'usage, agréable à l'oreille et surtout à la plume, paresseuse par essence, on doit faire avec deux longues et incommodes périphrases dont les Français semblent avoir le génie. En outre, le problème n'est que déplacé dans la seconde expression puisque, ayant évacué le terme « Indochine » (ou « Indo-Chine »), on utilise quand même sa forme adjectivale « indochinoise » en lui reconnaissant implicitement et incontestablement une pratique.

La péninsule, accident géographique, est appelée, quant à elle, « péninsule malaise », « presqu'île malaise », « presqu'île de Malacca », « isthme de Kra » dans sa version restreinte ou « péninsule indochinoise » dans sa version large, avec ou sans majuscule, politiquement et culturellement pertinente. En effet, pour exemple, « Péninsule malaise » (ou « péninsule Malaise ») désigne la partie proprement malaise, sur un plan culturel, de la péninsule, alors que « péninsule malaise » désigne globalement l'entité géographique que se partagent Siam, Malaisie et Birmanie.

Les deux expressions « péninsule indochinoise » et « Proto-Indochinois » forment symétrie avec les expressions « péninsule malaise » et « Proto-Malais ». Autant les deux premières sont parfois critiquées, autant les deux autres sont acceptées par les spécialistes. Pour le second terme, dans les deux cas, il s'agit sans doute seulement d'une question d'habitude, d'esthétique, car, comme nous allons le voir, le terme « Proto-Indochinois » est opératoire en attendant mieux, autant que « Proto-Malais ». En revanche, si l'expression « péninsule malaise » ne pose guère de problème à ses utilisateurs, la « péninsule indochinoise » ne peut prétendre à un statut semblable : elle ne désigne pas le même genre d'objet. Un Proto-Malais est un habitant indigène du monde noussantarien, c'est-à-dire de l'Insulinde au sens large. Un Proto-Indochinois est un habitant indigène de la péninsule indochinoise, incluant la péninsule Malaise³ (ou plutôt, dans les écrits, de l'ex-

³ Avec majuscule : partie *culturellement* malaise de la péninsule dite malaise ou de Malacca. G. CONDOMINAS (1991 a : 182) donne quelques précisions à propos du terme « Proto-Indochinois » : les ci-devant Moï sont les Proto-Indochinois de la chaîne Annamitique, les Kachin et Naga de Birmanie et de l'Inde font partie des Proto-Indochinois de l'ouest alors que les Reungao et les Bahnar sont des Proto-Indochinois de l'est. Le même auteur ne précise pas mais, à la lecture de ses travaux, il semblerait que les Sakai, Semang et autres Négritos de la péninsule Malaise soient à la fois entendus comme des Proto-Indochinois et comme des Proto-Malais, pour ce qu'ils appartiennent à l'un et l'autre monde.

Indochine française). La péninsule malaise désigne une véritable péninsule alors que la péninsule indochinoise est un euphémisme pour une région qui ressemble plus à un sous-continent qu'à une péninsule. Si l'on considère tout de même que, vis-à-vis de la Chine, cette région forme une péninsule, elle est cependant physiquement moins perceptible que la précédente en tant que presqu'île, extension des terres dans les mers. À ce compte, l'Amérique est une île...

« INDOCHINE » ET SES VASSAUX :
ANNAMITES, MÉOS, MOÏ, PEMSIENS, PROTO-INDOCHINOIS...

On ne peut parler du terme « Indochine » sans mentionner les termes qui lui sont apparentés ou souscrits : en effet, durant la période coloniale, et au-delà, les populations non majoritaires, c'est-à-dire les sociétés autres que celles des Khmèrs, des Vietnamiens et des Lao, étaient très difficilement désignées, tant par ces sociétés à espace social large d'Indochine (G. CONDOMINAS, 1980) que par les colonisateurs français.

Les Français de cette époque parlaient d'« Annamites » (Ch. ROBEQUAIN, 1929 ; M.-J.-E. KEMLIN, 1925) et non de « Vietnamiens ». Ce dernier terme n'étant pas encore créé. En effet, le mot « Vietnam » a été imposé par les nationalistes et communistes vietnamiens à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire au moment de la déclaration d'indépendance en août 1945 (Ph. DEVILLERS *et al.*, 1970). On parle d'ailleurs de « guerre d'Indochine » pour la première période, française (1949-1954), et de « guerre du Vietnam » pour la seconde, américaine (1964-1975). La confusion régnait avec le terme « Annamite » qui désignait à la fois l'habitant de l'Annam (région centre de l'actuel Vietnam) et l'habitant de l'ensemble formé par le Tonkin, la Cochinchine (respectivement région nord et région sud de l'actuel Vietnam) et l'Annam⁴. C'est ainsi que Marguerite TRIAIRE débute son ouvrage, *L'Indochine à travers les textes* (1944 : I) par cette phrase : « Nous n'avons pas eu l'intention de passer en revue les auteurs, français ou annamites, qui ont écrit sur l'Indochine. » Les mots « Tonkin », « Annam » et « Cochinchine » sont eux-mêmes désuets et connotés du fait de leur usage durant la période coloniale et on ne les trouve guère que dans les ouvrages de cette époque, sans aucune nuance péjorative : ainsi des ouvrages de René DUMONT (1935), *La culture du riz dans le delta du Tonkin*, et de Pierre GOUROU (1936), *Les paysans du delta tonkinois*.

⁴ De même que « Javanais », *orang Jawa* en indonésien, désigne trois cercles culturels différents : l'habitant de l'ouest de l'Insulinde (Java, Sumatra, Bornéo et Péninsule malaise), l'habitant de l'île de Java et l'habitant de la partie centre et est de l'île de Java ; la partie occidentale étant dénommée Sunda (Denys Lombard, 1995, *comm. pers.*).

Les Français de l'époque coloniale au Vietnam parlaient aussi, à propos des minorités du nord, de « Méos » ou « Man » pour les peuples de langue miao-yao tels que les Hmong et les Yao⁵, et de « Moï »⁶ pour les sociétés austronésiennes (Rhadés, Jörai, Hödrung⁷...) ou austro-asiatiques (Mnong, Reungao, Cau Maa⁸...) vivant dans la partie sud de l'ensemble des colonies et protectorats français dans cette région. Les deux termes « Man » et « Moï » proviennent du même caractère chinois qui signifie « sauvage ». Au Cambodge, ces populations étaient désignées génériquement par le terme *phnong* (« sauvage ») de même qu'au Laos par le terme *kha* (« esclave »). Le terme « Moï » des Français, souvent traduit par « Montagnards »⁹, est repris directement du *moi* des Vietnamiens qui signifie à la fois sauvage et esclave. Dans tous les cas, pour les langues khmère, lao, viet, le terme est péjoratif¹⁰. Dans le cas du Moï ou du Montagnard des Français¹¹, le terme est paternaliste et exonymique puisque ce ne sont pas véritablement des montagnards. Tout au plus ces populations sont-elles à considérer en tant que sociétés de hauts plateaux ou de hautes terres (tant pour le Laos, le Cambodge, la Cochinchine que pour l'Annam), qui cultivaient le riz et d'autres plantes, en essarts¹², sur de fortes pentes ; mais il ne s'agit nullement de montagnards au sens où on l'entend usuellement en français, notamment par le fait de la faible altitude de la zone d'habitat et de culture (il s'agit de collines, non de montagnes), du climat (partout chaud, humide, c'est-à-dire tropical et non pas tempéré) et surtout parce que les montagnards, tels qu'on les désigne en France, vivent dans les vallées, à la différence de ces sociétés d'Indochine¹³. S'il est vrai que, dans le contexte particulier de l'Asie du Sud-Est, le terme « montagnard » est surtout employé en tant qu'élément d'un couple d'opposi-

⁵ Sur les minorités du nord, cf. notamment les travaux de M. ABADIE et de A. BONIFACY.

⁶ Ainsi H. MAITRE (1909, 1912), M.-J.-E. KEMLIN (1925), M. NER (1928), E. MESTRE (1935), P. HUARD (1938), P. GUILLEMINET (1951-1952), et même G. DEVEREUX (1947).

⁷ Cf. les travaux de A. M. MAURICE (notamment MAURICE et PROUX, 1954), ceux de J. DOURNES, de P.-B. LAFONT.

⁸ Cf., pour les Mnong, les travaux de A. M. MAURICE, ceux de G. CONDOMINAS ; pour les Reungao, les travaux du père M.-J.-E. KEMLIN parus dans le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* entre 1909 et 1917 ; pour les Cau Maa', les travaux de J. BOULBET.

⁹ Cf., pour cette époque ancienne, G. CONDOMINAS (1954), mais le terme continue d'être utilisé de nos jours : cf. A. M. MAURICE (1993 b), W. DESSAINT et AVOUNADO NGWAMA (1994), C. HEMMET (1995).

¹⁰ Cf. J. DOURNES (1977).

¹¹ Je dis bien des Français puisque les Anglo-Saxons, notamment les Américains, vont reprendre le terme tel quel et l'utiliser pendant la guerre du Vietnam (cf. le titre de l'ouvrage de B. PETERSEN, 1994).

¹² Cf. J. BARRAU (1972), G. CONDOMINAS (1983), J. BOULBET (1966).

¹³ Communication personnelle de J. Boulbet (ethnologue des Cau Maa', lui-même montagnard des Pyrénées, ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient).

tion entre gens des hautes terres, essarteurs, et gens des basses terres, riziculteurs, l'expression apparaît tout de même archaïque et relativement imprécise.

Nouveau venu, apparut un autre terme — en fait un mot composé, presque une périphrase — : en 1952, Georges CONDOMINAS et André-Georges HAUDRICOURT forgeaient ou, en tout cas, popularisaient le néologisme « Proto-Indochinois » pour désigner ces populations connues comme « Moï », « Montagnards » ou « Pemsien », sur le modèle du terme « Proto-Malais » qui désigne les populations aborigènes de la péninsule dite malaise¹⁴. Cette expression désormais consacrée par la communauté scientifique est toujours de mise aujourd'hui.

Il faut redire, en le soulignant, que si « Indochine » (ou « Indo-Chine ») n'est employé aujourd'hui qu'avec suspicion et précaution par les chercheurs, en revanche, l'adjectivation du terme ne pose guère de problème d'acceptation par cette même communauté.

L'ELDORADO DES HAUTES-TERRES

Vers la fin de l'époque proprement coloniale, c'est-à-dire après les accords de Genève en 1954, la France, implantée dans le seul Sud-Vietnam, parlait désormais, à propos de ces minorités du sud, de PMSI (Populations montagnardes du Sud-Indochinois)¹⁵. Les lettres de ce sigle donnèrent le substantif « Pemsien », terme peu esthétique mais apte, d'après l'administration coloniale, à désigner les sociétés austronésiennes et austroasiatiques du sud et du centre de l'actuel Vietnam, de l'est du Cambodge et du sud du Laos. Dans Pemsien, il y a toutefois le mot « Indochine ». Il s'agissait essentiellement pour la France de séparer, à des fins politiques, ce qu'elle avait uni elle-même, afin de conserver une certaine emprise sur une partie au moins de son ancien empire. En l'occurrence, ici, en créant et soutenant une sécession politique entre les Vietnamiens tenants de l'indépendance, sinon déjà indépendants, et les minorités de la forêt considérées — à tort — comme entretenant de très mauvais rapports, pour ne pas dire des rapports de haine, avec les Vietnamiens du delta, la France appliquait une politique

¹⁴ Cependant, comme le fait remarquer A. M. Maurice (1996, *comm. pers.*), GOLOUBEV utilisait dès 1938 l'expression « Proto-Indochinois » dans son article « La maison dongsonnienne », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. 14.

¹⁵ Cf. J. DOURNES, 1950 (sous le pseudonyme de Dam Bo). Toutefois, il faut noter que, si Jacques Dournes utilise le terme, c'est sans doute qu'il désespère, à l'époque, d'une reconnaissance et d'un avenir pour les sociétés qui l'accueillent depuis 1949 et parmi lesquelles il vécut vingt-cinq ans, et qu'il veut — ou feint de — croire que les autorités, enfin, s'en préoccupent. On peut difficilement soupçonner Jacques Dournes de compromission avec quiconque autre que la société des Jôrai et des divers Proto-Indochinois : amour trop exclusif pour être rabaissé.

de refus et de division, la même qu'elle allait tenter de mettre en œuvre en Afrique du Nord quelques années après, concernant le devenir du Sahara.

Après l'indépendance du Vietnam, et sa scission en deux États, émergea dans les minorités des hauts-plateaux, notamment parmi les Rhadés, connus aussi sous le nom de Eddê — parmi les premiers à rejoindre la Garde indigène et pour cette raison les plus réputés en tant que guerriers et considérés comme fidèles à la France puis aux USA — un mouvement politique soi-disant autochtone et surtout autonome : le Fulro (Front unifié de libération des races opprimées). En réalité, ce mouvement fut plus sûrement une émanation des services spéciaux français et américains, tentative ou encouragement pour soutenir une sécession politique dont la motivation était coloniale, mais en se retranchant — et justifiant l'appui donné — derrière une revendication identitaire indigène du type Biafra ou Katanga. Cette entreprise, commencée dès 1957 sous la forme du mouvement politique *Bajarak*a (mot composé des initiales des ethnies *Bahnar*, *Jörai*, *Rhadé* et *Köho* ou *Kaho*), fut rapidement noyautée par les Américains durant la guerre du Vietnam, notamment par les services spéciaux¹⁶ et pour cette raison déconsidérée (notons d'ailleurs la lacune de documents publiés sur la question). Ceux qui firent les frais de cette politique furent les seules sociétés minoritaires et, parmi elles, les Rhadés (A. M. MAURICE, 1993 b ; J. BOULBET, 1968 ; G. CONDOMINAS, 1977, 1980 ; J. DOURNES, 1979). Cette opération d'autonomisation basée sur un regroupement ethnique étant d'autant plus facile qu'elle se basait sur une longue tradition, comme l'ancienne confédération maa' (J. BOULBET, 1967 ; H. MAITRE, 1912) et la tentative de confédération Bahnar-Sedang de 1888 (D. LÉGER, 1977 b), et surtout sur le fameux et légendaire royaume moi des *pötao* des Jörai (J. DOURNES, 1977 ; H. MAITRE, 1912).

En tentant de séparer les minorités du sud de l'avenir vietnamien proposé par Hanoï, la France essayait de maintenir sa présence dans une enclave francophile, du moins le croyait-elle. La réalité devait être à la fois plus complexe et plus simple. Sans doute les minorités montraient-elles quelque sympathie à certains Français, sans doute — surtout — étaient-elles encore dans une logique coloniale de soumission et de respect aux serments prononcés, comme celui des « chefs de

¹⁶ Cf. par exemple le « témoignage » ethnocentriste de l'Australien Barry PETERSEN (1994), conseiller militaire envoyé en mission parmi les Rhadés et qui, singeant leurs coutumes d'une façon ridicule, implique cette société dans une guerre qui ne la concerne pas, sans se poser d'autre question que la valeur militaire individuelle des Rhadés, résultat en grande partie de leur réputation, guère fondée puisque tous les Proto-Indochinois étaient des combattants de qualité équivalente (cf. A. M. MAURICE, 1995). Très rapidement, B. Petersen se prend au jeu et pose d'abord au Robinson avant que de succomber au syndrome du « roi blanc », de « Tarzan », bref, à l'exemple de l'*Adieu au roi* du cinéaste Pierre Schoenderffer.

tribu », à l'image de « la palabre du serment au Darlac » prononcée devant l'administrateur Léopold SABATIER (1930), mais de là à parler de francophilie ou, en tout cas, de haine des Vietnamiens d'ethnie *Kinh* (la majorité)...

La France, ce faisant, s'appuyait quand même sur une réalité : il est vrai que l'immense région constituée par le massif des hautes terres de l'intérieur, tant au Vietnam qu'au Cambodge ou au Laos, était, jusqu'à l'arrivée des Français au début du siècle (non en Indochine proprement dite mais dans ces terres de l'intérieur), pratiquement indépendante, demeurée farouchement mystérieuse et respectable pour les populations des côtes et des deltas. Les terres de l'intérieur, boisées et montagneuses — ce que l'explorateur Henri Maitre a appelé « l'hinterland moï », étaient inconnues des Vietnamiens, des Lao, des Khmèrs, c'est-à-dire des peuples des deltas et des plaines. Peuplées de populations considérées comme « sauvages », elles étaient réputées comme étant le domaine des tigres et des génies et engendraient des légendes aussi mirifiques que fallacieuses, tel un autre eldorado. La plus répandue parmi celles-ci, et qui fut suivie d'effets, est celle d'un « immense royaume moï » régi par les trois *pōtao* des Jōrai, considérés comme les rois des rois proto-indochinois. Le roi du Cambodge, l'empereur du Vietnam, les princes du Laos pensaient en effet que les maîtres de ce pays de l'intérieur étaient les fameux *sadets* ou *pōtao*, maîtres des états de la matière, les rois de l'eau, du feu et du vent. Les populations des basses terres qui avaient entendu parler de ces autorités religieuses considéraient — à tort — qu'il s'agissait de véritables souverains. Par ailleurs, l'importance numérique des Jōrai — environ 200 000 individus, de loin la plus importante minorité proto-indochinoise —, leurs contacts étroits et connus avec les anciens Chams du Champa, ennemis héréditaires des Viets et alliés occasionnels des Khmèrs et des Lao contre les premiers (les Jōrai, de même que les Rhadés, à qui ils sont apparentés, sont des Austronésiens tout comme les Chams), et leur réputation de redoutables guerriers ont fait beaucoup pour accréditer la suprématie des Jōrai et de leurs « rois » sur les autres minorités, ce qui bien entendu était faux. Mais ce qui est intéressant à connaître ici, c'est que les royaumes d'Annam, du Laos et d'Angkor, en adressant ambassades et recevant tribut, reconnaissaient, via ces *pōtao*, une autonomie à l'ensemble formé par les hautes terres méconnues et inexplorées de l'intérieur.

UN TRAIT D'UNION CULTURELLEMENT PERTINENT ?

L'Indochine (ou Indo-Chine), historiquement, est généralement d'abord entendue, à tort, comme la partie d'Asie du Sud-Est continentale ayant été colonisée par la France. En réalité, la notion est différente selon que

le terme s'écrit Indo-Chine (mot composé) ou Indochine (mot simple). L'introduction à la réédition de l'ouvrage de Francis GARNIER (1985 : 8) indique :

« "L'Indo-Chine", notion purement géographique et parfaitement recevable quant à elle, ainsi baptisée par Malte-Brun à l'orée du XIX^e siècle pour désigner l'ensemble de la péninsule située entre Inde et Chine, dégénérera ultérieurement en "Indochine", dont Paul Doumer¹⁷ apparaîtra comme le concepteur et le plus prestigieux pro-consul. »

D'après Michel Florin, secrétaire général de la Société de Géographie, « en ce qui concerne l'Indo-Chine, cette dénomination couvre un territoire beaucoup plus étendu que celui que nous réduisons aujourd'hui aux Vietnam, Cambodge, Laos »¹⁸.

L'inventeur du terme « Indo-Chine » est double en réalité : un médecin-poète britannique de Calcutta créa le terme « *Indo-China* » à la même époque où un géographe danois, Conrad Malte-Brun, né Konrad Malte Bruun (1775-1826), créait le mot français¹⁹. D'abord réfugié en Suède pour avoir soutenu les principes de la Révolution française, ce dernier s'installa ensuite à Paris et obtint sa naturalisation française et, par la suite, un poste sous Napoléon. Il collabora au *Journal des Débats* et fut l'un des fondateurs de la Société de Géographie en 1821. Il proposa le terme « Indo-Chine » dans son ouvrage majeur intitulé *Précis de la géographie universelle ou description de toutes les parties du Monde sur un plan nouveau d'après les grandes divisions du globe. 1810 à 1829* (MALTE-BRUN, 1837).

Le géographe L. VIVIEN DE SAINT-MARTIN (1884), dans son *Dictionnaire de la géographie*, indiquait que « le nom "Indo-Chine" est communément employé depuis Conrad Malte-Brun pour désigner la grande péninsule qui forme l'angle S.-E. de l'Asie. Celle-ci est composée non seulement de ce qui deviendra l'Indochine française, mais aussi de la Birmanie et de la Thaïlande (Siam). Elle constitue la presqu'île Trans-Gangétique et aurait la forme d'un immense ovale compact orienté du N.-O. au S.-E. si elle n'avait au sud, avec la presqu'île malaise, un étroit et long appendice se prolongeant jusqu'à l'Indonésie ».

¹⁷ Paul Doumer (1857-1932), administrateur et homme politique français. Gouverneur général de l'Indochine (1896-1902) (*Dictionnaire Robert des noms propres*). Jean MARTIN (1988 : 207) indique : « L'Union indochinoise est constituée en 1887 à l'initiative d'E. Etienne et sous la direction de P. Bert. Sous l'autorité d'un Gouverneur général résidant à Saigon (P. Bert), elle regroupe : la colonie de Cochinchine, le Protectorat du Cambodge, le Protectorat de l'Annam, le Protectorat du Tonkin. Le Protectorat du Laos sera inclus dans l'Union en 1891. » (Mais les dates proposées varient d'un ouvrage à l'autre).

¹⁸ Communication personnelle, lettre du 15 mars 1995 (réf. Société de Géographie : MF95043A).

¹⁹ Communication personnelle de G. Condominas (1995).

Cette définition élargie de l'Indo-Chine est aussi celle que donne Élisée RECLUS (1883) dans sa *Nouvelle géographie universelle. La Terre et les hommes* (tome 8, *L'Inde et l'Indo-Chine*). C'est ainsi que les îles Andaman, situées dans l'est du golfe du Bengale, auxquelles il consacre un chapitre, font partie de l'« Indo-Chine ».

Mais, avec la création des colonies et protectorats français du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine, du Cambodge et du Laos, et donc la vulgarisation du mot « Indochine », de nombreux auteurs mélangent les termes. C'est ainsi que le *Dictionnaire encyclopédique d'histoire* dirigé par Michel MOURRE (1986 : 2364) indique :

« Indochine : Péninsule de l'Asie du Sud-Est qui s'étend du Golfe du Bengale à la Mer de Chine méridionale et incluant la presqu'île de Malacca. Ses limites septentrionales se confondent avec les frontières nord de la Birmanie, de la Thaïlande, du Laos et du Vietnam. S'y trouvent donc inclus le Kampuchea, Singapour et la partie continentale de la Malaysia. »²⁰

Il aurait fallu écrire ici Indo-Chine plutôt que Indochine. La simple et petite différence d'un trait d'union entraîne — ou sans doute devrait entraîner — une différence de sens conséquente. En linguistique, de tels modestes leviers soulèvent quotidiennement des mondes bien plus pesants. Pour exemple, en vietnamien, le ton montant, phonème à part entière, se marque par un simple accent aigu. Notons que, si parfois certains géographes appellent mal la région qui nous occupe, certains, comme le pourtant fameux Paul VIDAL DE LA BLACHE (1995 : 85), ne la nomment pas du tout, parlant, tout au plus, de nébuleux et douteux « archipels asiatiques ». De leur côté, Michel BRUNEAU *et al.*, dans le tome *Asie du Sud-Est, Océanie* de la *Géographie universelle* (BRUNET, *op. cit.* : 7), parlent, à propos du terme inventé par Malte-Brun, non d'« Indo-Chine » mais d'« Indochine »...

En résumé, le terme « Indochine », sans trait d'union, peut désigner, et désigne d'ailleurs très bien, une époque, un régime et une aire culturelle politiquement définis ; en revanche, la région actuelle représentée par le Laos, le Cambodge (ou Kampuchéa), le Vietnam, la Thaïlande et (ou pas) la Birmanie (Myanmar), la Malaysia (partie continentale) et Singapour, c'est-à-dire les pays constituant ce qu'il est convenu d'appeler l'Asie du Sud-Est continentale, peut être désignée précisément par le terme « Indo-Chine », avec trait d'union, comme cette région l'était autrefois (les pays existant entre l'Inde et la Chine), sans pour autant avoir à supporter le fardeau d'un héritage pesant, aujourd'hui révolu, et sans avoir recours plus que de raison à la célèbre et ennuyeuse

²⁰ Cependant, il faut noter que sous la même orthographe, entretenant la confusion, le même ouvrage donne pour Indochine : « Nom donné à la réunion des anciennes colonies et protectorats français de la péninsule indochinoise à partir de 1888. [...] ».

périphrase « péninsule indochinoise », laquelle comprend tout de même, sous une forme atténuée, le terme « Indochine », y ajoutant un terme descriptif proprement géographique et faussement précis, car en réalité le nord du Vietnam ou de la Thaïlande ne se situe pas dans la « péninsule ».

« Indo-Chine » sera entériné ou pas par la communauté des chercheurs internationaux²¹, par les populations des pays impliqués par cette expression, mais je considère que cette expression peut être utilisée par la recherche actuelle, si son sens est bien précisé. De même, certains parlent de « Bornéo » (géographique) ou de « Bornéo central » (sociologique)²², alors que cette entité n'existe, ni politiquement ni culturellement, autrement que dans la proposition d'un groupe de chercheurs, le terme désuet de Bornéo étant rejeté par les Indonésiens et Malaysiens actuels parce que corrélé à la période coloniale. C'est, dans ce cas, un moyen commode de désigner un ensemble possédant un certain nombre de traits caractéristiques, aux éléments hétérogènes constitutifs de cette pseudo-identité, cimentés entre eux par des dénominateurs communs ou des morceaux d'histoire collective formant patrimoine commun.

Il est de fait que, dans cette mythique ou improbable Indo-Chine, au moins quatre pays partagent des éléments culturels prédominants très proches, ne serait-ce que par leur commune religion dominante, le bouddhisme *Theravada* (ou *Hinayana*) dit du « Petit véhicule » (H. ARVON, 1951). Il s'agit du Laos, de la Birmanie, de la Thaïlande et du Cambodge. Mais le Vietnam, différent par la religion, relevant plutôt du monde sinisé (alors que les quatre premiers sont perçus usuellement comme « indianisés »), est pourtant près des précédents par l'histoire, les relations, les paramètres technico-culturels, beaucoup plus qu'il ne l'est de la Chine dont seuls les grands principes (religion, administration traditionnelle, écriture ancienne, etc.) sont retenus. Pour la vie quotidienne, les Vietnamiens sont sans aucun doute plus proches des Khmèrs, des Thaïs et des Lao.

En conclusion, le trait d'union qui sépare ou non l'Inde et la Chine pour désigner — historiquement ou actuellement — une région donnée, possédant sans conteste une unité et une originalité la constituant en aire culturelle à part entière, symbolise bien, de même que le rejet ou l'acceptation du terme « Indo-Chine » (ou « Indochine »), l'un des problèmes actuels des sciences humaines, notamment l'histoire et l'ethnologie : les travaux de ces disciplines se publient de plus en plus mal

²¹ Notons d'ailleurs que ce terme est employé dans l'énoncé d'un programme de l'unité mixte de recherche 9962 du CNRS et de l'université de Provence : le programme *Indo-Chine centrale* qui a pour aire géographique d'étude la Thaïlande, la Birmanie, le Laos, le Cambodge, une partie de la Malaisie et le Vietnam...

²² Cf. notamment les travaux de V. King, J. Rousseau et B. Sellato.

et se vendent de moins en moins bien. Comme le souligne Philippe DESCOLA (1993 : 479 et suiv.) à ce propos, et l'analyse me paraît pertinente pour l'ensemble des sciences humaines :

« L'ethnologie entretient avec la littérature des rapports frappés d'ambiguïté. [...] Si la plupart des ethnologues sont des écrivains ratés, selon la formule d'Edmund Leach, la raison n'en est pas seulement due au caprice des muses. [...] »

» Outre qu'elles introduisent une limitation proprement épistémologique dans la production scientifique de l'ethnologie, les règles canoniques de l'écriture monographique en limitent singulièrement l'audience [...] les ethnologues paraissent se résigner à publier de moins en moins — la lassitude des éditeurs aidant — et pour un cercle toujours plus restreint de professionnels. [...] » (*Post-scriptum* « Les écritures de l'ethnologie »).

Autrement dit, le chercheur actuel use d'un jargon mal adapté, inconfortable, pénible à lire ou à prononcer, souvent par peur d'un anathème socio-culturel. Pour certains mots, dans certains contextes, l'abandon de leur emploi est un progrès parce que l'usage commun ne les créditera plus jamais de leur sens premier ; ainsi de « race » pour désigner une « société » (M. ABADIE, 1924), de « sauvage »²³ pour désigner un membre d'une « tribu ». Ce dernier terme²⁴, en tant que désignation d'un groupe minoritaire, disparaît du vocabulaire, en même temps que la décolonisation, au profit d'expressions moins connotées telles qu'« ethnies ». Mais ce mot va lui-même être peu à peu abandonné, pour ce qu'il est souvent employé à tort et à travers, et suspect par conséquent de compromission — involontaire —, de par ce mauvais usage, avec le colonialisme, voire avec des théories racistes exprimées notamment durant la Seconde Guerre mondiale²⁵. Le mot « ethnies » se transformera donc après-guerre en « groupe ethnique » puis, ultérieurement, pour l'Asie du Sud-Est en tout cas, en « espace social restreint »²⁶. Pourtant, si « ethnies » est plus ou moins abandonné, et de toute façon fortement déconseillé dans l'enseignement universitaire pour désigner

²³ Cf. par exemple les travaux de P. DOURISBOURE (1873) et de J.-B. GUERLACH (1887, 1894, 1902).

²⁴ Cf. les travaux cités de P. GUILLEMINET (1941, 1951-1952, 1952) et L. SABATIER (1930), G. CONDOMINAS (1953, 1957), P.-B. LAFONT (1963 b).

²⁵ Et au-delà puisque récemment le terme fut remis en usage, de manière malencontreuse et horrible, dans l'expression « purification ethnique » lors du conflit entre Serbie, Bosnie-Herzégovine et Croatie, États et conflit issus de la partition de l'ex-Yougoslavie, par l'un des belligérants.

²⁶ Expression forgée par G. CONDOMINAS (1980, 1983). Cet auteur parlait pourtant de « tribu » en 1953 et 1957 et, alors qu'il parlait déjà de « Proto-Indochinois » en 1953, il nommait encore ceux-ci « Montagnards » en 1954. J. DOURNES, lui, parle ainsi de « Pemsis » en 1950, puis de « Proto-Indochinois » (1977) avant de témoigner d'« Autochtones » en 1979.

une société traditionnelle numériquement faible, le mot « ethnologie » est toujours de mise. D'aucuns parlent désormais plus globalement de sociétés « traditionnelles », « pré-modernes », « pré-industrielles » ou même « pré-scientifiques » ; chacune de ces expressions n'exprimant en réalité qu'une incapacité à exprimer sinon nommer son objet. À l'encontre de ce qui se passe pour « race », « sauvage », voire « tribu », dans ce contexte, plus qu'un progrès, cette tendance est une gêne du fait de l'abus de périphrases et de la complication lexicale qui en résulte, véritable langue de bois. Ce serait pourtant en évitant celle-ci et en utilisant des termes simples, adéquats, que les sciences de l'homme retrouveraient une clarté de lecture et un public.

L'avenir sera celui de l'usage, bon ou mauvais. L'expression « Asie du Sud-Est » ne sera certainement pas abandonnée mais elle désigne une entité spatialement très étendue, bien au-delà de la péninsule indochinoise, même spécifiée « continentale ». Et, comme le note pertinemment Pierre BROCHEUX (*op. cit.* : 2), « pourquoi persister à se référer aux points cardinaux si l'on veut désigner des phénomènes spatiaux qui relèvent d'une autre logique ? ». L'expression « Asie du Sud-Est » est cependant neutre dans son cadrage géographique de la région, par rapport à des expressions comme « Extrême-Orient », « Moyen-Orient » ou « Proche-Orient », qui prennent l'Europe comme base de référence ; au point d'engendrer quelques difficultés dans la traduction littérale en langues locales de « École française d'Extrême-Orient »²⁷...

Le vocabulaire se rapportant au territoire concerné par l'expression « Asie du Sud-Est continentale » pourrait être enrichi sans dommage par la réutilisation de l'expression « Indo-Chine ». Je penche pour l'utilisation concomitante, sans malice aucune, lorsque c'est possible, de cette appellation.

Ce n'est pas le nom qui fait le larron, c'est l'usage qui en est fait ; après tout, un chat est toujours un chat... même siamois.

²⁷ Communication personnelle de Pierre Souyri, directeur des études, EFEO, 1995), Daniel Perret (représentant de l'EFEO à Kuala Lumpur, Malaysia, 1995), Narumon Karnchanathat (vice-présidente de l'université Prince de Songkla, Patani, Thaïlande, 1995).

BIBLIOGRAPHIE

- ABADIE (M.), 1924 — *Les races du Haut-Tonkin de Phong-Tho à Lang-Son*. Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales (préface de Paul Pelliot, de l'Institut), 194 p.
- ARVON (H.), 1951 — *Le bouddhisme*. Paris, Puf, coll. « Que sais-je ? », rééd. 1985, 127 p.
- BARRAU (J.), 1972 — Culture itinérante, culture sur brûlis, culture nomade, écobuage ou essartage ? Un problème de terminologie agraire. *Études rurales*, 45 : 99-103.
- BONIFACY (Cdt A.), 1905 — Monographie des Mans Cao-Lan. *Revue indochinoise* : 899-928.
- BONIFACY (Cdt A.), 1906 a — Les groupes ethniques du bassin de la Rivière-Claire (Haut-Tonkin et Chine méridionale). *Bulletin et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 7, 5^e série (séance du 6 juillet 1906) : 296-330.
- BONIFACY (Cdt A.), 1906 b — Monographie des Mân Châm ou Lam-Diên. *Revue indochinoise*, fasc. 1 : 168-182 ; fasc. 2 : 257-259.
- BONIFACY (Cdt A.), 1907 — Étude sur les coutumes et la langue des Lolo et des La-Qua du Haut-Tonkin. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 7 : 531-644.
- BONIFACY (Cdt A.), 1908 — Monographie des Mans Dai-Bán, Côt ou Sù'ng. *Revue indochinoise*, fasc. 1 : 877-901 ; fasc. 2 : 33-62.
- BONIFACY (Cdt A.), 1919 — *Ethnographie indochinoise*. Hanoi/Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, Gouvernement général de l'Indochine, 110 p. [réédition pirate vietnamienne récente].
- BOUAULT (J.), 1930 — *Géographie de l'Indochine. Tonkin, Annam, Cochinchine, Cambodge et Laos*. Hanoi/Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 72 p. [réédition pirate vietnamienne récente].
- BOULBET (J.), 1966 — Le miir, culture itinérante avec jachère forestière en Pays Maa'. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 53 (1) : 77-98.
- BOULBET (J.), 1967 — *Pays des Maa'. Domaine des génies. Nggar Maa', Nggar Yaang. Essai d'ethno-histoire d'une population proto-indochinoise du Viêt Nam Central*. Paris, École française d'Extrême-Orient, Publications de l'EFEO, 62, 154 p.
- BOULBET (J.), 1968 — Le tragique destin des Maa'. *Études cambodgiennes*, 11 : 14-21.
- BROCHEUX (P.), 1994 — Ne perdons pas le Nord. *Lettre de l'Afrase*, 34 : 2.
- BRUNEAU (M.), TAILLARD (C.), ANTHEAUME (B.), BONNEMAISON (J.), 1995 — « Asie du Sud-Est, une idée récente ». In Brunet (R.), éd. : *Géographie universelle. Tome Asie du Sud-Est, Océanie* (M. Bruneau, C. Taillard, B. Antheaume, J. Bonnemaison, dir.), Paris, Belin/Reclus : 6-7.
- BRUNET (R.), éd., 1995 — *Géographie universelle. Tome Asie du Sud-Est, Océanie* (M. Bruneau, C. Taillard, B. Antheaume, J. Bonnemaison, dir.). Paris, Belin/Reclus, 480 p.
- CÆDÈS (G.), 1964 — *Les États hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*. Paris, éd. de Boccard (1^{re} éd. 1948), 494 p.
- CONDOMINAS (G.), 1953 — « Les tribus proto-indochinoises ». In Leroi-Gourhan (A.), Poirier (J.), Condominas (G.), Haudricourt (A.-G.), éd. : *Ethnologie de l'Union française (Territoires extérieurs). Tome second : Asie, Océanie, Amérique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pays d'Outre-Mer. Colonies, Empires,

- Pays autonomes. Collection internationale de documentation, publiée sous la direction de Ch.-André Julien », sixième série : « Peuples et civilisations d'Ostre-Mer », 2 : 658-678.
- CONDOMINAS (G.), 1954 — Enquête linguistique parmi les populations montagnardes du Sud-Indochinois. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 46 (2) : 573-597.
- CONDOMINAS (G.), 1957 — *Nous avons mangé la forêt de la Pierre-Génie Gôo (Hii saa Brie Mau-Yaang Gôo). Chronique de Sar Luk, village Mnong Gar (Tribu Proto-Indochinoise des Hauts-Plateaux du Vietnam central)*. Paris, Mercure de France (rééd. 1974, 1983), 495 p.
- CONDOMINAS (G.), 1977 — *L'exotique est quotidien. Sar Luk, Vietnam central*. Paris, Plon, coll. Terre humaine (1^{re} éd. 1965), 556 p.
- CONDOMINAS (G.), 1978 — « L'Asie du Sud-Est ». In Poirier (J.), éd. : *Ethnologie régionale. II : Asie, Amérique, Mascaraignes*, Paris, NRF-Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 42 : 283-375.
- CONDOMINAS (G.), 1980 — *L'espace social. À propos de l'Asie du Sud-Est*. Paris, Flammarion coll. Sciences, 539 p.
- CONDOMINAS (G.), 1983 — Aspects écologiques d'un espace social restreint en Asie du Sud-Est. Les Mnong Gar et leur environnement. *Études rurales*, 89-90-91 : 1-76 (numéro spécial « L'Asie du Sud-Est entre la Chine et l'Inde. Agriculture et pouvoirs »).
- CONDOMINAS (G.), 1991 a — « L'Asie du Sud-Est continentale et insulaire ». In Akoun (A.), éd. : *Mythes et croyances du monde entier. Vol. IV : L'Asie. Mythes et traditions*, Turnhout, Brepols (1^{re} éd. 1985) : 173-181.
- CONDOMINAS (G.), 1991 b — « Proto-Indochinois et Proto-Malais ». In Akoun (A.), éd. : *Mythes et croyances du monde entier. Vol. IV : L'Asie. Mythes et traditions*, Turnhout, Brepols (1^{re} éd. 1985) : 182-187.
- CONDOMINAS (G.), HAUDRICOURT (A.-G.), 1952 — Première contribution à l'ethnobotanique Mnong Gar (Proto-Indochinois du Vietnam). *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, 32^e année, 351-352 : 19-27 ; 353-354 : 168-180.
- DESCOLA (P.), 1993 — *Les lances du crépuscule. Relations jivaro, Haute-Amazone*. Paris, Plon, coll. Terre humaine, 506 p.
- DESSAINT (W.), AVOUNADO NGWAMA, 1994 — *Au Sud des nuages. Mythes et contes recueillis oralement chez les montagnards lissou (Tibéto-Birmans)*. Paris, NRF-Gallimard, coll. L'Aube des peuples, préface de G. Condominas, 644 p.
- DEVEREUX (G.), 1947 — Potential contribution of the Moï to the cultural landscape of Indochina. *Far-Eastern Quarterly*, 4 : 390-395.
- DEVILLERS (P.) et al., éd., 1970 — *L'Asie du Sud-Est*. Paris, Sirey, coll. L'Histoire du XX^e siècle, 2 tomes, 954 p.
- DIGUET (E.), 1906 — *Les Annamites*. Paris, Challamel.
- DOURISBOURE (Abbé P.), 1873 — *Les sauvages Ba-Hnars (Cochinchine orientale). Souvenirs d'un missionnaire*. Paris, Éd. de Soye, rééd. 1929, Paris, P. Téqui Éd. et Missions étrangères de Paris, 336 p.
- DOURNES (J.), 1948 — Structure sociale des Montagnards du Haut-Donnaï. Tribu des riziculteurs. *Bulletin de la Société des études indochinoises* : 101-106.
- DOURNES (J.), 1950 — Les populations montagnardes du Sud-Indochinois. *France-Asie*, 5 (numéro spécial) : 931-1208 [sous le pseudonyme de Dam Bo].
- DOURNES (J.), 1969 — *Bois-bambou, aspect végétal de l'univers jôrai*. Paris, éd. CNRS, coll. « Cedrasemi, Atlas ethno-linguistique RCP 61, 2^e série : Monographies », 2, 196 p.

- DOURNES (J.), 1972 — *Coordonnées. Structures jörai familiales et sociales*. Paris, Institut d'ethnologie, 323 p.
- DOURNES (J.), 1977 — *Pötao. Une théorie du pouvoir chez les Indochinois Jörai*. Paris, Flammarion, coll. Nouvelle bibliothèque scientifique, 365 p.
- DOURNES (J.), 1979 — *Les Autochtones du Vietnam central*. Paris, Groupement pour les droits des minorités, 28 p.
- DUMONT (R.), 1935 — *La culture du riz dans le delta du Tonkin. Étude et propositions d'amélioration des techniques traditionnelles de riziculture tropicale*. Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 435 p. Réédition corrigée et augmentée 1995, Patani, Prince of Songkla University, coll. Grand Sud, série Classiques, 6, préface de G. Condominas, 592 p.
- EMMERSON (D. K.), 1984 — « Southeast Asia ». What's in a name ? *Journal of Southeast Asian Studies*, 15 (1) : 1-21.
- FOY (W.), 1903 — « Über alte Bronzetrömmeln aus Südostasien ». In *Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft*, Wien, 33.
- GARNIER (F.), 1985 — *Voyage d'exploration en Indochine*. Paris, La Découverte, 254 p. [extraits de la première édition, 1873].
- GAUJAC (P.), 1992 — « L'héritage allié. Un découpage inquiétant ». In Duplay (Ph.), Pedroncini (G.), éd. : *Leclerc et l'Indochine. 1945-1947. Quand se noua le destin d'un empire*, Paris, Albin Michel : 29-36.
- GOUROU (P.), 1931 — *Le Tonkin*. Paris, Exposition coloniale internationale, « Indochine française », 362 p. [réédition pirate vietnamienne récente].
- GOUROU (P.), 1936 — *Les paysans du delta tonkinois. Étude de géographie humaine*. Paris, Les Éditions d'Art et d'Histoire, Publications de l'EFEO, 27, 666 p. [réédition pirate vietnamienne récente].
- GUERLACH (J.-B.), 1887 — Mœurs et superstitions des sauvages Bahnars. *Missions catholiques*, 19.
- GUERLACH (J.-B.), 1894 — Chez les sauvages de la Cochinchine orientale : Bahnar Reungao, Sedang. *Missions catholiques*, 25.
- GUERLACH (J.-B.), 1902 — Chez les sauvages Bahnars Reungao (Cochinchine orientale). *Annales de la Société des missions étrangères*, 30 (nov.-déc.) : 289-299.
- GUILLEMINET (P.), 1941 — Recherches sur les croyances des tribus du Haut-Pays d'Annam, les Bahnar du Kontum et leurs voisins, les magiciens. *Bulletin de l'Institut indochinois pour l'étude de l'Homme*, 4 : 9-33.
- GUILLEMINET (P.), 1951-1952 — La tribu bahnar du Kontum (Plateaux de l'Indochine Centrale). *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 45 (2) : 393-561.
- GUILLEMINET (P.), 1952 — *Coutumier de la tribu Bahnar, des Sedang et des Jarai de la province de Kontum (selon la coutume appliquée dans les tribunaux de cette province de 1908 à 1939)*. Paris, École française d'Extrême-Orient, Publications de l'EFEO, 32, 2 vol., 458 p. et 306 p.
- HEADLEY (S. C.), 1991 a — « Indonésie : Java, Bali, Sumatra ». In Akoun (A.), éd. : *Mythes et croyances du monde entier. Vol. IV. L'Asie. Mythes et traditions*, Turnhout, Brepols (1^{re} éd. 1985) : 195-207.
- HEGER (F.), 1902 — *Alte Metalltrömmeln aus Südost-Asien*. Leipzig, 2 vol.
- HEINE-GELDERN (R. von), 1923 — « Südostasien ». In Buschan (G.), éd. : *Die Völker Asiens, Australiens und der Südseeinseln*, Berlin, Globus-Verlag.
- HEMMET (C.), éd., 1995 — *Montagnards des pays d'Indochine, dans les collections du Musée de l'Homme*. Paris, éd. Sépia (Ville de Boulogne-Billancourt), préface de G. Condominas, 135 p.

- HUARD (P.), 1938 — Les Mnong (contribution à l'étude des groupes ethniques du nœud des trois frontières : Annam, Cochinchine, Cambodge). *Travaux de l'Institut anatomique de l'École supérieure de médecine de l'Indochine (Section anthropologique)*, 3 : 261-268.
- HUARD (P.), MAURICE (A. M.), 1939 — Les Mnong du plateau central indochinois (1^{re} série). *Bulletin de l'Institut indochinois pour l'étude de l'Homme*, 2 (1) : 27-148.
- KEMLIN (M.-J.-E.), 1909-1910 — Rites agraires des Reungao. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 9 (3) : 493-522 ; 10 (1) : 131-158.
- KEMLIN (M.-J.-E.), 1910 — Les songes et leur interprétation chez les Reungao. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 10 (3) : 507-538.
- KEMLIN (M.-J.-E.), 1917 — Alliances chez les Reungao. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 17 (4) : 1-119.
- KEMLIN (M.-J.-E.), 1925 — *L'immigration annamite en pays moi, en particulier dans la province de Kontum*. Quinhon, Imprimerie de la Mission, 24 p.
- LAFONT (P.-B.), 1963 a — *Prières Jarai*. Paris, École française d'Extrême-Orient, Textes et documents sur l'Indochine, 8, 458 p.
- LAFONT (P.-B.), 1963 b — *Toloi Djuat : coutumier de la tribu Jarai*. Paris, École française d'Extrême-Orient, Publications de l'EFEO, 41, 20 p. + 97 ff. *multigr.* + p. 117-280 + 23 ff. *multigr.* + p. 305-324.
- LEBAR (F. M.), HICKEY (G. C.), MUSGRAVE (J. K.), éd., 1964 — *Ethnic Groups of Mainland Southeast Asia*. New Haven, Human Relations Area Files Press, 288 p.
- LÉGER (D.), 1974 — *Présentation des Bahnar-Jölong, Proto-Indochinois de langue austroasiatique (province de Kontum, Viêt-nam du Sud)*. Mémoire de l'École pratique des hautes études, Institut d'ethnologie, Paris, 407 p.
- LÉGER (D.), 1977 a — *L'ethnominéralogie et la vie religieuse des Băhnaŋ-Jölöŋ, province de Kontum, Vietnam*. Thèse doct., Paris, École des hautes études en sciences sociales, 488 p., *multigr.*
- LÉGER (D.), 1977 b — De quelques considérations d'un bahnarisant sur les minorités ethniques de la péninsule indochinoise. *Asie du Sud-Est et Monde Insulindien*, 8 (1) : 59-76.
- LEROI-GOURHAN (A.), POIRIER (J.), CONDOMINAS (G.), HAUDRICOURT (A.-G.), éd., 1953 — *Ethnologie de l'Union française (Territoires extérieurs). Tome second : Asie, Océanie, Amérique*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pays d'Outre-Mer. Colonies, Empires, Pays autonomes. Collection internationale de documentation, publiée sous la direction de Ch.-André Julien », sixième série : « Peuples et civilisations d'Outre-Mer », 2.
- LOOFS-WISSOWA (H.), 1995 — Réponse à Pierre Brocheux. *Lettre de l'Afrase*, 37 : 2.
- MAITRE (H.), 1909 — *Les régions moi du Sud-Indochinois. Le Plateau du Darlac*. Paris, Plon, 335 p.
- MAITRE (H.), 1912 — *Les jungles moi. Mission Henri Maitre, 1909-1911. Indochine Sud-Centrale. Exploration et histoire des hinterlands moi du Cambodge, de la Cochinchine, de l'Annam et du Bas-Laos*. Paris, Larose, 580 p.
- MALTE-BRUN (C.), 1837 — *Précis de la géographie universelle ou description de toutes les parties du Monde sur un plan nouveau d'après les grandes divisions du globe. 1810 à 1829*. Paris, Buisson, t. 9 et 12.
- MARTIN (J.), 1988 — *Lexique de la colonisation française*. Paris, Dalloz, 395 p.
- MAURICE (A. M.), 1939 — Recherches sur les Mnong (2^e série). *Travaux de l'Institut anatomique de l'École supérieure de médecine de l'Indochine (Section anthropologique)*, 6 : 20.

- MAURICE (A. M.), 1993 a — *Les Mnong des Hauts-Plateaux (Centre Vietnam)*. Paris, L'Harmattan, coll. Recherches asiatiques, préface de Georges Condominas, t. 1 (*La vie matérielle*), 457 p., t. 2 (*Vie sociale et coutumière*), 286 p.
- MAURICE (A. M.), 1993 b — « À propos du sel chez les Montagnards des Haut-Plateaux du Vietnam central ». In Le Roux (P.), Ivanoff (J.), éd. : *Le sel de la vie en Asie du Sud-Est*, Patani, Prince of Songkla University, coll. « Grand Sud. Hommes et sociétés d'Asie du Sud-Est », 4 : 157-164.
- MAURICE (A. M.), 1995 — « Création et rôle des unités de Montagnards du Centre-Vietnam ». In : *Colloque Euroviet « Sources et approches sur le Vietnam »*, Aix-en-Provence, Irsea, IPHOM, AOM, EFEO, université de Provence, mai 1995, 10 p.
- MAURICE (A. M.), PROUX (G.-M.), 1954 — L'âme du riz. *Bulletin de la Société des études indochinoises*, 29 (2-3) : 127-258.
- MESTRE (E.), 1935 — « Le rite d'inauguration de la vente du paddy chez les Mõï Reungao ». In : *Annuaire 1934-1935*, Paris, École pratique des hautes études, section des Sciences religieuses : 3-15.
- MOURRE (M.), 1986 — *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*. Paris, Bordas, 2588 p.
- NER (M.), 1928 — L'organisation familiale en pays Mõï. *Cahiers de la Société de géographie de Hanoi*, 15.
- PETERSEN (B.), 1994 — *Tiger Men. A Young Australian soldier among the Rhade Montagnard of Vietnam*. Bangkok, White Orchid Press, coll. Visages d'Asie, 246 p.
- RECLUS (E.), 1883 — *Nouvelle géographie universelle. La Terre et les hommes. Tome VIII : L'Inde et l'Indo-Chine*. Paris, Hachette.
- ROBEQUAIN (Ch.), 1929 — *Le Thanh Hoá. Étude géographique d'une province annamite*. Paris/Bruxelles, éd. G. Van Oest, Publications de l'EFEO, 23-24, 2 vol., 636 p.
- SABATIER (L.), 1930 — *Palabre du Serment au Darlac. Assemblée des Chefs de Tribus. 1^{er} janvier 1926*. Hanoi, 96 p.
- SABATIER (L.), 1940 — *Recueil des coutumes rhadés du Darlac (Hdruöm hra klei dué klei bhan dum), recueillies par L. Sabatier, administrateur des Services civils, ancien Résident de France à Banméthuôt ; traduites et annotées par D. Antomarchi, inspecteur de l'Enseignement primaire des Minorités ethniques*. Hanoi, École française d'Extrême-Orient, coll. Textes et documents sur l'Indochine, 4, 303 p.
- SION (J.), 1929 — « L'Asie des moussons. Inde, Indochine, Insulinde ». In Gallois (L.), Vidal de La Blache (P.), éd. : *Géographie universelle*, Paris, Armand Colin, t. 9.
- TRIAIRE (M.), 1944 — *L'Indochine à travers les textes*. Hanoi, Direction de l'Instruction publique de l'Indochine, coll. Connaissance de l'Indochine, 189 p. [réédition pirate vietnamienne récente].
- VIDAL DE LA BLACHE (P.), 1995 — *Principes de géographie humaine*. Paris, éd. Utz, avertissement d'Emmanuel de Martonne, préface de Christophe Cordonnier (1^{re} éd. 1921), 347 p.
- VIVIEN DE SAINT-MARTIN (L.), 1884 — *Dictionnaire de la géographie*. Paris.